



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2026

RAPPORT N°19/02/26-04

### APPROBATION DE LA TARIFICATION DES SORTIES SENIORS 2026 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le nombre d'habitants sur la ville de Bondy s'élève en 2023 à 50 762 habitants.  
La population bondynoise entre 60 et 74 ans est de 6 671 habitants, soit 12,6%.  
La population bondynoise pour les 74 ans et plus est de 3 032 habitants, soit 5,7%.

En considérant que le niveau de précarité de la ville est important, que le revenu médian déclaré est inférieur à celui du Département et de l'Etablissement Public Territorial, le CCAS se doit, dans ses missions d'intervenir et d'apporter une réponse équitable dans le bien vieillir.

A la fin de l'année 2025, le CCAS enregistrait au Service Animations Seniors 610 personnes retraitées inscrites aux activités proposées, à travers les événements des vœux et des colis de fin d'année, près de 1400 seniors sont identifiés par ce service.  
Dans le cadre des missions du CCAS, de lien social et de prévention de l'isolement, il se doit d'élargir ses activités, loisirs, sortie et voyages au plus grand nombre.

A cet effet, et suite à la validation du Conseil d'administration du CCAS en date du 31 mars 2022 du règlement de fonctionnement des animations et loisirs seniors, il est proposé d'approuver, la tarification des sorties seniors 2026 du CCAS.

En conséquence, je demande au Conseil :

**D'APPROUVER** la grille de participation financière ci dessous :

Tranche	Montant	Participation usagers	Participation CCAS
1	Jusqu'à 16 894€	25%	75%
2	De 16 895€ à 25 711€	50%	50%
3	De 25 712€ à 47 806€	75%	25%
4	A partir de 47 807€	100%	0%

Il est précisé que, pour l'ensemble des tranches, la contribution du CCAS est complétée, comme chaque année, par l'investissement logistique et l'accompagnement des publics par les agents du CCAS ; mais aussi le cas échéant, par la mise à disposition de véhicules Municipaux lorsque le planning le permet.

**D'AUTORISER** la tarification des **ateliers 2026** comme suit :

<b>Ateliers</b>	<b>Montant par cycle / par seniors</b>	<b>Nombre de cycle</b>	<b>Nombre de séances par cycle</b>
Sophrologie	25€	1	6
Zumba	25€	1	6
Gym douce	15€	1	4
Relaxation chinoise	15€	1	14
Marche santé	Gratuit	-	-
Art plastique	10€	1	4
Danse de salon	25€	1	6
Jeux de société	Gratuit	-	-
Tricot	Gratuit	-	-
Ateliers Solid'R	Gratuit	-	-

**D'AUTORISER** la tarification des **sorties 2026** comme suit :

<b>REVENU FISCAL DE REFERENCE</b>			<b>jusqu'à 16894 €</b>	<b>de 16895€ à 25711€</b>	<b>de 25712€ à 47806€</b>	<b>&gt; 47807€ ou inconnu</b>
<b>TRANCHES</b>			<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>PARTICIPATION SENIOR</b>			<b>25%</b>	<b>50%</b>	<b>75%</b>	<b>100%</b>
<b>PARTICIPATION CCAS</b>			<b>75%</b>	<b>50%</b>	<b>25%</b>	<b>0</b>
<b>SORTIES</b>	<b>LIEU</b>	<b>DATE</b>				
Roissy	Roissy	19/03/2026	17 €	33 €	49 €	65 €
L'Art dans tous ses états	Noisiel	24/03/2026	13 €	26 €	39 €	50 €
Théâtre des Variétés	Paris II	11/04/2026	15 €	25 €	33 €	49 €
Bowling	La Villette	16/04/2026	6 €	11 €	17 €	22 €
La Champagne gourmande	Epernay	21/04/2026	14 €	28 €	42 €	55 €
Vallée de l'Eure	Evreux	21/05/2026	16 €	32 €	48 €	61 €
Parrot's World	Crécy-la-Chapelle	28/05/2026	13 €	25 €	37 €	49 €
Trottez, Valsez	Sacy-le-Grand	02/06/2026	16 €	32 €	48 €	62 €
Sur les traces des artistes	Grez-sur-Loing	11/06/2026	15 €	30 €	45 €	58 €

Initiation Golf	Livry-Gargan	25/06/2026	10 €	10 €	10 €	10 €
Cité internationale de la langue française	Villers-Cotterêts	15/09/2026	5 €	5 €	5 €	5 €
Les belles histoires du Sud de l'Oise	Pontpoint	22/09/2026	13 €	25 €	37 €	49 €
Bowling	La Vilette	15/10/2026	8 €	15 €	23 €	30 €
Château de Champs sur Marne	Champs sur Marne	05/11/2026	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Musée Grévin	Paris IX	19/11/2026	5 €	9 €	13 €	17 €
Noel gourmand au Château	Montataire	10/12/2026	18 €	36 €	54 €	70 €
Roussine		07 au 10/04				
La Baule		09 au 16/05				
Roussine		15 au 17/06				
Roussine		14 au 18/09				
Vietnam		08 au 19/11				2 190 €

**AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire

**DIT** que les dépenses en résultant seront inscrites au Budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale, dans chacun des chapitres, articles et fonctions concernés ;

**DIT** que la Directrice du CCAS est responsable de l'exécution de ces tarifs

**RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Stephen HERVE  
Président du Centre Communal d'Action Sociale